

Vous avez besoin d'une personne de confiance pour vous aider dans l'entretien de votre maison, LE DROIT AU TRAVAIL met à votre disposition un de ses salariés pour prendre en charge :

Des travaux réguliers

- Ménage

- Repassage

- Nettoyage des vitres

- Courses ou aide aux courses

- Préparation des repas...

Des interventions ponctuelles

- Grand nettoyage de printemps
- Nettoyage de garages, caves ou greniers
- Evacuation d'encombrants
- Aide au déménagement
- Déneigement
- Evacuations des feuilles mortes...

Garde d'enfants de plus de trois ans

- Trajet école-maison
- Préparation des repas (goûter, petit déjeuner)

- Surveillance des devoirs
- Accompagnement des enfants sur le lieu de leurs activités culturelles ou sportives
- Baby-sitting

Secteur d'intervention

Arrondissement de Haguenau : Bischwiller, Drusenheim, Haguenau, Herrlisheim, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen, Soufflenheim...

Canton de Brumath: Brumath, Eckwersheim, Hoerdt, Kilstett, Schwindratzheim...

Fournitures du matériel et des produits

S'agissant d'un contrat de *mise à disposition* la réglementation prévoit que l'utilisateur fournisse aux intervenants les produits et les équipements adaptés nécessaires à la réalisation des tâches demandées.

Pour garantir la sécurité des intervenants les utilisateurs des services d'aide à domicile s'engagent à leur confier des équipements et matériels en bon état de fonctionnement et de sécurité, notamment pour ceux fonctionnant à l'électricité.

Frais de dossier : 17,50 €□ lors de la première mise à disposition

Tarif horaire : 17,50 €